

Conseil de ville

Delémont

Question écrite

**A QUAND UN PASSAGE PIETONNIER ?**

*Depuis quelque temps déjà, la réalisation de la partie sud du chemin de Bellevoie a été effectuée à satisfaction.*

*Toutefois, initialement un chemin piétonnier longeant la Sorne depuis les anciens entrepôts Rippstein jusqu'à la rue de l'Avenir devait être aménagé.*

*Le Conseil communal peut-il nous renseigner quant au calendrier prévu concernant la réalisation de l'objet cité ci-dessus ?*

*Delémont, le 28 septembre 2020*

*Michel Rottet*

*Conseiller de ville suppléant*

